

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: - (2009)
Heft: 2

Artikel: Encore une initiative contre l'armée suisse
Autor: Villard, François
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-348796>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 16.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



Dans les tâches logistiques, de la production au stockage en passant par le transport, le recours de l'armée à des entreprises civiles, souvent privées, est de plus en plus courant.

Encore une initiative contre l'armée suisse

Lt col François Villard

Connaissez-vous Lev Davidovitch Bronstein? Non? Trotsky, puisque c'est sous ce nom que nous le connaissons mieux, fut militant marxiste et avec Lénine l'un des principaux meneurs de la Révolution d'Octobre en 1917. Opposant à Staline il fut, en 1938 en France, à l'origine de la création de la IVe Internationale. Cette organisation communiste s'opposa à la 3^e Internationale de Staline. L'un des principaux objectifs de Trotsky était d'utiliser le concours de militants non révolutionnaires pour concrétiser ses objectifs idéologiques. Il a surtout développé une stratégie politique qui consiste à pénétrer dans des organisations défendant des idées proches (entrisme). Ce « noyautage » s'est notamment réalisé au sein de partis politiques de gauche. En France, l'ancien premier ministre français Lionel Jospin l'admit d'ailleurs ouvertement. Si en Suisse cette démarche est beaucoup plus discrète, il n'en demeure pas moins que le parti des Verts et le Groupement pour une Suisse sans Armée (GSsA) abritent quelques penseurs actifs qui se réclament d'une action révolutionnaire anti-capitaliste. Et nous ne citons ici que les principaux groupements qui nous viennent à l'esprit. Si on se réfère à la description donnée sur Wikipédia : « Le trotskisme tient pour responsable des guerres, de l'exploitation et de la misère la domination burgeoise et capitaliste du monde. Les trotskistes se veulent pour la paix, qui ne pourrait avoir lieu que par la révolution socialiste mondiale, c'est-à-dire la prise de possession par la population laborieuse des moyens de production, à des fins de réponses aux besoins de l'humanité et non de profit et d'expansion. »

Au-delà d'une action naïve d'anti-militarisme primaire, on est tenté de se demander quel est le mobile qui guide le GSsA. En Suisse, il n'a de cesse d'utiliser le système des initiatives populaires pour manifestement tenter de détruire l'institution qu'est l'Armée suisse - dont nous savons que l'existence représente l'un des fondements de notre Confédération, tant par sa mission de défense du pays que par le lien confédéral et social que le service

militaire établit entre les citoyens. Ses tentatives passées ont toujours été rejetées, par exemple, l'initiative qui visait tout simplement à la suppression de l'Armée avait échoué en 2001 avec un rejet massif de près de 80 %.

Si la question frontale – supprimer l'Armée - n'a pas abouti au succès escompté, ce groupement utilise maintenant des arguments émotionnels pour asseoir ses arguments en balayant le plus largement possible: l'enfant massacré par des armes, suisses bien sûr, les femmes tuées par les fusils des citoyens-soldats, les mines, suisses, qui arrachent les jambes et les mains des bambins, etc. D'ailleurs, peu importe que sur les photos on y voie des kalachnikov ou des mines en forme de balles de tennis dispersées par les Israélien dans le sud Liban. Les organisations anti-militaristes et donc le GSsA argumentent donc maintenant de façon indirecte contre la notion de défense du pays en cherchant à dépouiller l'organisation armée de tout ce qui peut, de près ou de loin être utile à la défense. Ils emploient pour cela l'arsenal démocratique de notre système politique.

C'est donc une vieille tactique militaire qui consiste à creuser des sapes tout autour et sous les « remparts. » On vise à créer des conditions favorables pour que l'édifice, le moment venu, s'effondre de lui-même. Il s'agit d'une guerre idéologique qui attaque les consciences et la volonté d'une population à se protéger et à vivre en paix.

L'exportation du matériel de guerre

La prochaine consultation populaire est donc basée sur une initiative lancée le 27 juin 2006, organisée par ce GSsA - apparemment plutôt par ses animateurs de Suisse alémanique. Cette initiative, qui recueillit 109'000 signatures (seulement), fut remise à la Chancellerie fédérale le 21 septembre 2007. Elle est soutenue par le parti socialiste, des groupements d'extrême gauche et autres mouvements comme le Mouvement populaire des Familles, les Femmes pour la Paix Suisse, et jusqu'à Terre des Hommes ! Les initiateurs souhaitent ainsi inscrire dans

la Constitution suisse une interdiction d'exporter des armements de tous calibres de même que le commerce et la gestion de marchandises qui ont trait à de l'équipement militaire.

Utilisant toute la gamme émotionnelle que l'on connaît, les initiateurs attaquent principalement les industries comme Mowag, Oerlikon-Contraves et la RUAG. Nous nous souvenons qu'en 1997, une initiative similaire (Pour l'interdiction d'exporter du matériel de guerre) avait été rejetée par 77,5% des citoyens.

Aujourd'hui, des concitoyens cherchent à développer des arguments à opposer à cette initiative. Il est évident que personne ne peut soutenir une violence gratuite avec des armes, ni ne peut être favorable à renforcer une dictature en vendant des véhicules blindés. Evoqué plus haut, l'action du GSsA contre l'exportation du matériel militaire n'est en fait qu'un des moyens de poursuivre leur but ultime : l'abolition de l'Armée suisse.

Le véritable enjeu

Si la Suisse n'est plus en mesure d'assurer sa défense, il paraît évident que sa survie et son existence ne dépendront que du bon vouloir de ses voisins. Il en sera donc fini de la façon helvétique de vivre la démocratie directe, celle que certains de nos voisins et d'autres pays regardent avec une curiosité intéressée sans pour autant être en mesure de la reproduire chez eux.

Cette démocratie qui, en l'espèce, arrive même à se faire des sueurs froides avec des initiatives remettant en question le fondement même de son existence. Au-delà de sa fonction à renouveler régulièrement son parlement, cette démocratie permet de remettre en question ses lois sans pour autant provoquer de grèves ou de heurts et ceci même entre les élections. C'est évident ici chez nous, c'est simplement impensable ailleurs. Ce système unique, où finalement le citoyen lui-même détient une parcelle de pouvoir en gardant chez lui l'arme que lui a confié la communauté, une forme concrète et suprême de la liberté. En tuant ce système, on tuera le pays lui-même. A terme, après intégration dans l'Union Européenne, on le découpera en autant de Länder, de départements ou de régions.

En regard de ce que font tous les Etats qui nous entourent, l'exportation de l'armement suisse reste dans des proportions dérisoires. Il est quand même à relever que dans ces pays cette activité ne fait pas l'objet de ce genre d'action, qui grèverait leur économie. En Suisse, cette proposition ne manquera pas de continuer à délocaliser les industries qui franchiront les frontières pour poursuivre leurs activités ailleurs. Ceci est d'ailleurs déjà arrivé avec des certaines activités de la maison Contraves, par exemple. Avec la déconstruction de ces entreprises et le départ des ingénieurs et industriels, on accusera une perte de savoir-faire dans tous les domaines de la mécanique, la micromécanique, l'électronique, l'informatique, et des domaines directement liés à la production de systèmes de défense.

Si jusqu'à présent la Suisse disposait de cette capacité de construire elle-même ses appareils (en tous cas pour partie) et moyens de défense, c'est essentiellement

pour des raisons d'indépendance vis à vis de l'étranger. Plusieurs fois par le passé, la Suisse a cherché à s'équiper de moyens militaires et de chars qu'elle ne put acquérir. Les producteurs livrent leur armes d'abord à l'Etat qui les abrite. Parfois des pays ont même refusé de les vendre, ou comme avec l'affaire du char *Praga*, la guerre en a interrompu la livraison par changement de « propriétaire ».

On a souvent commenté de façon diverse les programmes « d'helvétisation. » Cette façon d'adapter et de transformer le matériel en vue de son emploi autochtone permet d'une part d'être en pleine possession des outils de maintenance, d'être en mesure de moderniser et de suivre ces équipements ou véhicules. Cette expertise technique est unique et ne saurait être substituée par la production de quelques outils civils comme on peut le lire dans les arguments du GSsA. La supprimer reviendrait bien sûr à renvoyer à la maison ou à l'étranger des travailleurs et à fermer toute la chaîne des sous-traitants et des fabricants de composants de base.

Un autre aspect de cette helvétisation est d'être en mesure de contrôler les produits qui aujourd'hui sont largement tributaires de l'électronique et de l'informatique afin d'empêcher une dépendance par rapport au fournisseur étranger, notamment dans les possibilités de neutralisation (par code radio-électrique ou informatique) de ces moyens par un ennemi ou plus simplement pour faire pression lors de différents politiques...

Il est de ce fait parfaitement clair que la disparition de ces industries indigènes nous mettrait dans une position de dépendance extrême.

Les coûts de maintien de ces usines et laboratoires ne sauraient être couverts uniquement par des fournitures à notre armée et c'est pour ces raisons que les ventes de la production, également à l'étranger, permettent de rendre l'activité industrielle rentable. En comparant les marchés, il est évident que les parts de la Suisse en matière de vente d'équipement reste modeste si l'on considère ce que la France, l'Allemagne ou l'Angleterre sont capables de réaliser, pour ne prendre que ces pays-là.

L'actuelle législation suisse en matière de vente d'armement à l'étranger est suffisamment restrictive. Elle a déjà altéré des capacités industrielles. On doit s'en tenir à ces dispositions déjà bien sévères.

Et après cette initiative...

Même si cette initiative ne « passera pas la rampe », la pensée de Léon Trotsky ne cessera pas de motiver les gens du GSsA. Ils continueront à promouvoir de prochaines initiatives et entreprises visant à déstabiliser notre Confédération, notre système politique et économique.

Le message populaire de 1997 avait pourtant été clair. En dressant l'historique des actions politiques qui ont été menées par cette organisation extrémiste de gauche, on est en droit de se demander si l'usage de notre démocratie directe n'est pas exagéré et si l'on ne devrait pas, d'une manière ou d'une autre, la viser pour abus.

(suite à la page 23)

et la Russie n'ont pas signé le protocole sur l'interdiction ou la limitation de l'emploi des armes incendiaires et la France ne l'a fait qu'en juillet 2002, après une *déclaration interprétative*.

Un porte-parole de l'armée israélienne, Mark Regev, interrogé par l'agence France-Presse, a assuré que l'utilisation de ces munitions se faisait «dans le cadre des frontières légales du droit international (...). Elles sont similaires si ce n'est identiques à celles utilisées par toutes les démocraties occidentales.»

Les armes «DIME» : de quoi s'agit-il?

Autre arme, autre questionnement! Une polémique est déclenchée par deux médecins norvégiens, appartenant à une organisation humanitaire plutôt pro-palestinienne, quant à l'emploi - non confirmé - par l'armée israélienne à Gaza de munitions DIME (*Dense Inert Metal Explosive*), un type d'arme assez peu connu.

«Fondamentalement, c'est une munition antipersonnelle, souligne Joseph Henrotin. Le but est d'éliminer des combattants adverses. C'est une arme qui a été spécifiquement conçue pour le combat de façon à réduire à 10 m. le rayon léthal autour de l'arme. Si un obus de 155 mm explose à 50 m, vous avez une certaine probabilité de voir votre estomac exploser. Pas mal de gens peuvent mourir du fait de l'exposition à l'onde de choc. (...) Les Américains, comme les Israéliens, se sont rendu compte que, dans le combat en zone bâtie, il n'était pas judicieux d'utiliser l'artillerie classique et ils ont développé ce type d'armes. (...) Le rayon léthal est réduit à 10 m., avec l'objectif d'atteindre un point précis sans que les autres des bâtiments soient atteints. Néanmoins, cela cause des dégâts.»

Pour minimiser les dégâts collatéraux, il faut réduire la masse explosive, donc le poids de l'engin. Les roquettes ou missile DIME, qui portent le nom générique de *Small Diametre Bomb*, se composent de deux éléments principaux, le vecteur et l'explosif. Le vecteur doit être aussi précis que possible, et la solution est un guidage *GPS* de très haute précision (quelques mètres) ou le guidage laser (quelques décimètres). L'explosif est d'un nouveau type, qui permet de maximiser l'effet léthal au point d'impact et le minimiser au-delà. Le corps de cette sorte de munition-schrapnel, de la fibre de carbone mélangée à un alliage appelé *Heavy Metal – Tungsten Alloy* (HMTA), c'est-à-dire du tungstène en poudre souvent associé à du cobalt, du nickel et parfois du fer, se pulvérise à l'explosion. Le tungstène est lourd, mécaniquement très résistant, et la faible masse du shrapnel limite le rayon léthal. Dans les autres munitions en général, l'explosif pulvérise l'enveloppe en métal de l'engin, qui se fragmente en éléments à long rayon d'action (éclats, shrapnels, billes, aiguilles, etc.). L'enveloppe de la munition DIME, elle, ne libère pas d'éclats à l'explosion, mais un explosif qui transporte ses propres éclats, de très faible masse, mais chargés d'une grande énergie cinétique en raison de leur vitesse ($E = 1/2 m V^2$). Ces micro-fragments sont véhiculés par front de surpression provoqué par l'explosif,

et perdent rapidement leur énergie destructrice par la simple résistance de l'air, au-delà de quelques mètres. Dans un rayon inférieur à 10 m, peu ou pas au-delà, les munitions de ce type créent des dommages incroyables sur la matière vivante et les tissus mous (derme, muscles et os, constitués essentiellement d'eau). A 2 m, un corps est coupé en deux, à 8 m, les jambes sont coupées, brûlées comme par des milliers de piqûres d'aiguilles. Ces éclats pourraient être cancérogènes à long terme.

Joseph Henrotin rappelle à juste titre que les Israéliens font de gros efforts pour minimiser les pertes humaines dans un environnement urbain, dans le cas de Gaza, non évacué par la population civile. Le combat en zone bâtie est par nature difficile et très mortifère. Epargner au maximum les civils innocents qui ne sont pas membres de l'organisation que l'on souhaite combattre, cette condition figure en bonne place dans la doctrine contre-insurrectionnelle israélienne, telle qu'elle est définie par le major-général Amidror.

H.W.

(suite de la page 21)

Au seuil des difficultés économiques que nous connaissons s'ajoutent les menaces que d'aucuns ont encore de la peine à identifier : montée inexorable de la violence dans tous les secteurs sociaux, urbains et même entre Etats, arrivée incessante de réfugiés et d'immigrants dans tous les pays européens, disputes avec les fournisseurs d'énergie (gaz et pétrole et même nucléaire), tensions dans les relations économiques, appauvrissement de la classe moyenne des populations européennes et américaines, chômage, déstructuration des milieux sociaux, communautarisme de plus en plus exacerbé. Dans le même temps, dans de nombreux pays européens et sur la planète, on poursuit les programmes d'armements, on continue à développer l'arme nucléaire, on envahit et on bombarde.

Porter atteinte ainsi à notre système de défense est dangereux et inadéquat. Il est téméraire de mettre en question des éléments aussi importants, s'agissant de la protection de la population. Pour un citoyen qui ne partage pas les options du GSSA mais qui pourrait être intéressé ou ému par ses propositions et arguments, un vote en faveur de cette initiative serait pour le moins un acte naïf.

Il est important de voter massivement contre cette initiative.

F. V.